

## TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

- **Installation d'une climatisation** dans le bâtiment 1 de l'école maternelle par l'entreprise VP Clim du Pouget ;
- **Rénovation du hall d'entrée** situé entre les salles de classe de Mesdames Poirier et Bourges par les agents municipaux ;
- **Réfection du mur sous le préau** dans la cour de l'école élémentaire par les agents municipaux, en vue d'accueillir la fresque murale ;
- **Divers petits travaux d'entretien et de mise en sécurité** sont réalisés tout au long de l'année par le service technique de la mairie.

## HORAIRE HEBDOMADAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15/8h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
9h/12h	Ecole	Ecole	ALSH	Ecole	Ecole
12h/13h45	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h45/16h45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16h45/18h	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

*Merci de veiller à respecter impérativement ces horaires !*

*Attention : les enfants ne pourront pas être déposés à la garderie après 8h30 !*

## INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE

Les dossiers sont à retirer en mairie.

Les inscriptions se feront en mairie au plus tard le jeudi de la semaine précédant l'inscription. **PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE !**

### Tarifs :

Garderie du matin : 1€                      Garderie du soir : 1€

Cantine : 4,50€ pour 1 enfant et 4€/enfant à partir de 2 enfants (tarifs inchangés depuis 2001).

**LE REGLEMENT SE FERA IMPERATIVEMENT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION !**

Informations en mairie au **04.67.96.71.09** ou sur [www.le-pouget.com](http://www.le-pouget.com)

## ALSH

L'équipe du centre de loisirs accueillera les enfants les mercredis de 8h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Les inscriptions se font directement auprès du centre de loisirs : **04.67.96.76.14**

## Nouveauté de la rentrée !

La mairie a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel d'inscriptions cantine, garderie, centre de loisirs et espace ado.

**Dès janvier 2019, possibilité de réservation et de paiement en ligne !**

## DISCIPLINE

Les parents des enfants dont le comportement est irrespectueux envers le personnel scolaire seront avertis et pourront voir leurs enfants exclus temporairement de la cantine et/ou de la garderie.

## LA SECURITE, UNE RESPONSABILITE COLLECTIVE !

- **Respectez les passages piétons et les emplacements réservés** aux bus et aux personnes à mobilité réduite ;
- Respectez le code de la route – **Merci de bien vouloir rouler prudemment sur la route neuve, particulièrement aux heures d'entrée et de sortie de classes !**
- **Ne pas stationner sur la 3<sup>ème</sup> file** au risque de voir des enfants et des adultes se faufiler entre les voitures ;
- Ne pas interpeller votre enfant depuis le trottoir opposé ;
- Il est recommandé de circuler en sens unique sur la route neuve pour faciliter la circulation des bus ;
- Privilégiez les déplacements à pieds !

## L'équipe pédagogique

Nous souhaitons la bienvenue à toute l'équipe pédagogique 2018–2019 que nous sommes heureux d'accueillir.

### Ecole élémentaire

La direction : M. CABLAT David

L'équipe :

- BOURGES Nathalie
- Mme CITERNE Magali
- Mme ELZIERE Audrey
- Mme GILLE Corinne
- Mme LACOUR Stéphanie
- Mr LECORPS Arnaud/Mme ATTALIN-DAVID Morgane
- Mme POIRIER Chantal

### Ecole maternelle

La direction : Mme FABRE Dominique

L'équipe :

- CAROT Anne
- LOPEZ Eric
- PARIS Sandrine
- FINET Fanny

### Agents municipaux affectés aux écoles :

Fernandez Marie, Guardiola Hélène, Leprêtre Mylène, Moll Sébastien, Emmanuel Chantal, Moretti Laurine, Olive Simone, Virenque Anne ; et les animateurs du centre de loisirs.

## Les effectifs

Ecole élémentaire : 199

CP	42
CE1	49
CE2	42
CM1	38
CM2	28

Ecole maternelle : 104

Petits	30
Moyens	37
Grands	37

*Les directeurs et les enseignants vous feront part des modifications pouvant intervenir en début d'année scolaire.*



**LUNDI 3  
SEPTEMBRE 2018**

## LETTRE du Conseil Municipal

### Rentrée scolaire 2018-2019

#### OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE...

La **nouvelle rentrée scolaire, le 3 septembre 2018**, s'inscrit dans la **poursuite des efforts engagés** l'année précédente suite au retour à la semaine de 4 jours.

La diversification de l'encadrement avec la présence des ATSEM, des animateurs et du personnel de services a permis d'améliorer le fonctionnement des temps périscolaires par la mise en place d'animations, et l'autonomisation des enfants...

Au vu des restrictions budgétaires, la priorité des investissements est mise sur la sécurité.

**L'Inspection académique nous a informé de l'ouverture d'une classe supplémentaire** en élémentaire (8<sup>ème</sup> classe). Nous avons anticipé par la construction de 2 salles de classe. La réflexion doit se poursuivre pour l'avenir si les effectifs continuent d'augmenter...

**La Mairie se modernise et un nouveau logiciel d'inscription** cantine/garderie/centre de loisirs et espace ado sera opérationnel dès septembre 2018 dans les services.

La réservation et le paiement en ligne sera effectif dès janvier 2019 pour les familles.

**Nous remercions** Monsieur Pierrot qui prend sa retraite et Mmes Bador et Seynhaeve pour cause de mutation et souhaitons la bienvenue à Mmes Citerne Magali, Gille Corinne, Lacour Stéphanie et Finet Fanny.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Louis Villaret  
Maire de Le Pouget



*Fresque murale réalisée par l'école Lou Malhoulet après la réhabilitation du mur par le service technique municipal – Mai 2018.*

#### La nouvelle année scolaire se prépare pendant les vacances...

Comme chaque année pendant l'été, les agents municipaux s'activent pour préparer la rentrée scolaire afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les élèves et les équipes pédagogiques.

Les vacances scolaires sont l'occasion de réaliser travaux, investissements et grand nettoyage :

- L'achat de mobilier notamment bureaux et chaises dans le cadre de l'ouverture d'une classe supplémentaire ;
- La rénovation de l'ancienne salle de classe de M. Pierrot ;
- Divers petits travaux de réparation et d'amélioration (pose de baguettes d'affichage, mise en place de stores) ;
- Grand nettoyage des bâtiments scolaires, du mobilier, du matériel, des jeux, de la literie...

Ces travaux sont effectués pour l'essentiel par nos équipes avec l'appui du syndicat Le Pouget – Vendémian... Félicitations à tous les agents pour la qualité du travail réalisé !

Tout au long de l'année, le fonctionnement des écoles est pris en charge par les municipalités du Pouget et de Puilacher :

- L'entretien des locaux, le chauffage, l'électricité, ... ;
- Les fournitures scolaires ;
- La mise à disposition d'une salle informatique et l'accueil en médiathèque « jeunes » par notre bibliothécaire avec la participation de la communauté de communes Vallée de l'Hérault ;
- La participation aux animations et sorties scolaires organisées par les enseignants ;
- Le spectacle de Noël, le goûter et les livres offerts aux élèves de maternelle.

**Bonne Année Scolaire 2018–2019**

**aux enfants, aux enseignants, au personnel municipal**

**ainsi qu'aux parents !**